

Grand témoin

Interview des Dr Claire STRAT Dr Florian LAURENT et Dr Thierry DUMAIS

Quelle place pour le bucco-dentaire au sein des agences régionales de santé ?

Pour Pratiques Dentaires, des chirurgiens-dentistes de formation évoluant dans des ARS évoquent leur mission et leur champ d'intervention. Ils nous exposent les politiques mises en œuvre dans les territoires intégrant la prévention bucco-dentaire et valorisant la santé orale en tant que composante essentielle de la bonne santé globale.

Bio express



**Dr Claire
STRAT**

Conseillère technique
ARS Auvergne-Rhône-
Alpes

Originaire de Dordogne, j'ai été diplômée de la faculté d'odontologie de Lyon en 1986. Après avoir exercé 30 ans en tant que chirurgien-dentiste en libéral, j'ai dû me reconverter pour raison médicale. Après un DU droit de la santé et un DU gestion des risques/qualité validés en 2020 et 2021, je rejoins l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes en septembre 2022.



**Dr Thierry
DUMAIS**

Conseiller technique
ARS Pays de la Loire

Diplômé de la faculté de Rennes en 1982, j'ai exercé en tant que collaborateur salarié, puis praticien libéral jusqu'en 1990 avant de passer le concours de praticien conseil, poste que j'ai occupé à la DRSM Pays de la Loire de 1990 à 2010. J'intègre alors l'ARS Pays de la Loire, lors de sa création, comme responsable du département activité libérale.



**Dr Florian
LAURENT**

Directeur de projet
régional en charge de la
santé bucco-dentaire,
ARS Île-de-France

Diplômé en 2007 à la faculté de Paris, j'ai exercé pendant cinq ans en salariat et hospitalo-universitaire, puis dix ans en libéral. En mars 2020, je mets à disposition du Conseil de l'Ordre mon expertise en gestion de crise et suis nommé référent national ordinal Covid-19. J'ai pris mon poste à l'ARS Île-de-France en décembre 2022.

Regards croisés : des en action da

1

Pouvez-vous décrire votre activité au sein de l'ARS ?



Claire Strat : En tant que dentiste référente en « santé bucco-dentaire », j'interviens de manière transversale pour des sujets liés à l'offre de soins (zonage, aide à l'installation) ou pour des actions de prévention et de prise en charge des personnes âgées, celles vivant avec un handicap ou celles en situation de précarité. J'interviens aussi sur des actions de contrôle et d'inspection. Mon expérience du terrain est une vraie plus-value.



Florian Laurent : Je travaille avec toutes les directions de l'ARS afin d'apporter une expertise sur les dossiers en rapport avec la santé orale. Je conduis ou collabore à des projets traitant de prévention, d'accès aux soins, de sécurité des soins, etc., fondés pour beaucoup d'entre eux sur une approche populationnelle. Mon poste permet une approche transversale en évitant de traiter le sujet de la santé bucco-dentaire en silo.



Thierry Dumais : En l'absence de projet formalisé lié à la santé bucco-dentaire au sein de l'ARS, la dynamique sur ce sujet est éclatée entre le sanitaire, le médico-social et l'ambulatoire. Mon rôle consiste à chorégraphier les actions menées sur ces trois axes afin de parvenir à une cohérence globale et de s'assurer de la valorisation de l'axe bucco-dentaire, autour de l'hygiène pour les personnes les plus vulnérables en particulier.

2

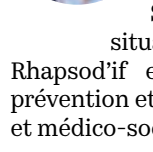
défis principaux en matière de santé impliquant la santé orale, et quelles réponses y apportez-vous ?



L'accès aux soins est un enjeu majeur. Un nouveau zonage, prochainement disponible, a ajusté les besoins régionaux et permettra aux étudiants ayant signé un contrat d'engagement de service public (CESP) de rejoindre une zone sous-dotée. L'accès aux soins bucco-dentaires par les publics vulnérables fait aussi l'objet de plusieurs initiatives. Pour les personnes âgées ou en situation de handicap par exemple, des actions avec le réseau bucco-dentaire handicap ou Handiconsult sont menées dans la région, tandis que des formations de personnels soignants intervenant en Ehpad et en IME sont également déployées.



L'accès aux soins dentaires pour l'ensemble de la population est l'un d'entre eux, et est adressé notamment à travers un zonage actualisé, lequel permettra d'activer des CESP pour encourager l'installation d'étudiants en zones sous-dotées.



S'agissant de la santé orale des personnes en situation de handicap, l'ARS finance le réseau Rhapsod'if et coordonne des dispositifs de formation, de prévention et de dépistage dans des établissements sociaux et médico-sociaux.

Sur le sujet des personnes âgées et/ou dépendantes, un chantier de fond est déployé avec Géronod'if (prévention, formation, volet bucco-dentaire du dossier médical) tandis que des solutions d'« aller-vers » sont également développées pour les Ehpad.



La problématique d'accès aux soins se fait particulièrement ressentir du fait des difficultés liées à la démographie des professionnels. Y remédier demande un effort double. Sur le terrain de la prévention, d'une part, avec un focus sur les publics fragiles, à travers la formation de correspondants en Santé Orale (CSO) dans les établissements médico-sociaux, par exemple. Sur celui de la formation initiale, d'autre part : nous aidons la faculté de Nantes à mettre en place des terrains décentralisés de fin de formation et de stage, où les futurs professionnels pourront trouver leur assise.

Quels sont, dans votre région, les

Chirurgiens-dentistes dans les ARS

3

Pouvez-vous évoquer des exemples de projets de promotion de la santé orale mis en œuvre localement ?



Plusieurs dispositifs innovants initiés et portés par l'URPS sont mis en œuvre avec le soutien de l'ARS. Le service de soins bucco-dentaires mobile à destination des résidents d'EHPAD dans le Puy-de-Dôme en fait partie (article 51), ainsi que le « Green cab », un container entièrement équipé, mobile, implanté dans les zones en tension pour inciter une installation pérenne de chirurgiens-dentistes. Après un test réussi en Ardèche, il est installé pour environ 6 mois dans le Cantal.



En 2024, l'ARS publie une nouvelle version de son « Guide d'intervention en prévention et promotion de la santé à l'intention des partenaires », incluant pour la première fois une fiche thématique dédiée à la santé orale. Dans le cadre de la collaboration avec Rhapsod'if, nous finançons la formation d'aidants familiaux de patients en situation de handicap, avec un volet de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire.



Le projet CSO, précédemment mentionné, est porté dans les directions des EHPAD, et décliné vers les publics en situation de handicap en partenariat avec l'association Acsodent. Nous finançons par ailleurs des formations à destination des personnels en ESAT sur les sujets d'hygiène et de santé bucco-dentaire. Nous travaillons aussi à une formation, sur le même modèle, pour les professionnels des services accompagnant des personnes en situation de handicap à domicile.

4

Quelle proposition clé pour sensibiliser davantage la population à la santé orale selon vous ?



Continuer à renforcer la prévention dès le plus jeune âge, dans les crèches, les services de PMI, et même dans les maternités. Il me semblerait intéressant que les professionnels de santé soient sensibilisés aux problématiques bucco-dentaires dès leur formation, dans les écoles de maïeutique par exemple.



Renforcer les actions à l'école en travaillant conjointement avec tous les acteurs. Et développer la formation des autres professionnels de santé à l'importance de la santé orale dans la santé globale (ce que l'ARS cherche à faire avec ses actions PAPRAPS), afin de décontextualiser la santé bucco-dentaire du cabinet dentaire.



Faire en sorte que les messages d'hygiène bucco-dentaire soient portés au-delà des cabinets dentaires et mis en musique. En créant du lien entre les professions de santé, et en encourageant les chirurgiens-dentistes à prendre toute leur place au sein des centres d'exercice coordonné.

17